



# Association de Jumelage de Pornic

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## BULLETIN D'ADHESION à l'AJP 2022-2023

Mme

Nom de l'adhérent :  M

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Tél. portable :

Adresse mail :

**L'adhésion** annuelle (du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023) s'élève à **20 €**. Elle couvre **l'ensemble des membres d'un même foyer** (couple et enfants), elle est obligatoire pour participer aux activités organisées par l'AJP (Ateliers de langues, Echanges avec nos villes jumelles, ...) et être couvert par notre assurance.\*

### Règlement pour adhésion simple

Règlement par chèque à l'ordre de **l'Association de Jumelage de Pornic**

à remettre avec ce bulletin dans la **boîte aux lettres de l'Association à la Maison des Associations.**

A Pornic, le

Signature : .....

\* Les conditions générales d'adhésion sont disponibles sur le site internet de l'AJP

\* Pour les adhérents inscrits aux ateliers de langue, l'adhésion se fait via le bulletin d'inscription aux ateliers de langue.